

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)
site : parlementfrancophone.brussels

Commission des Affaires générales et résiduaires,
de la Cohésion sociale et des Infrastructures sportives

Bulletin des travaux

Mardi 27 avril 2021

La commission s'est réunie à 14h46 sous la présidence de Mme Magali Plovie, présidente.

1. Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2011
doc. 43 (2020-2021) n° 1

Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2011
doc. 43 (2020-2021) n° 2

Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2012
doc. 43 (2020-2021) n° 3

Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2012
doc. 43 (2020-2021) n° 4

Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2013
doc. 43 (2020-2021) n° 5

Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2013
doc. 43 (2020-2021) n° 6

Décisions

- La commission a décidé d'examiner conjointement les projets de décret et de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour les années 2011 à 2013.

- A l'unanimité des membres présents, Mme Aurélie Czekalski a été désignée en qualité de rapporteuse.
- La commission a entendu l'exposé de Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge du Budget.
- La commission a mené et clôturé une discussion générale conjointe.
- La commission a discuté et voté les articles ainsi que l'ensemble de chacun des projets
 - **Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2011**
doc. 43 (2020-2021) n° 1

L'article 1^{er} a été adopté par 9 voix pour et 3 abstentions.

Les articles 2 à 17 ont été adoptés par 8 voix pour et 4 abstentions.

L'ensemble du projet a été adopté par 8 voix pour et 4 abstentions.

 - **Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2011**
doc. 43 (2020-2021) n° 2

L'article 1^{er} a été adopté par 8 voix pour et 4 abstentions.

Les articles 2 à 12 ont été adoptés par 8 voix pour et 4 abstentions.

L'ensemble du projet a été adopté par 8 voix pour et 4 abstentions.

 - **Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2012**
doc. 43 (2020-2021) n° 3

L'article 1^{er} a été adopté par 8 voix pour et 4 abstentions.

Les articles 2 à 17 ont été adoptés par 8 voix pour et 4 abstentions.

L'ensemble du projet a été adopté par 8 voix pour et 4 abstentions.

 - **Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2012**
doc. 43 (2020-2021) n° 4

L'article 1^{er} a été adopté par 8 voix pour et 4 abstentions.

Les articles 2 à 12 ont été adoptés par 8 voix pour et 4 abstentions.

L'ensemble du projet a été adopté par 8 voix pour et 4 abstentions.

 - **Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2013**
doc. 43 (2020-2021) n° 5

L'article 1^{er} a été adopté par 8 voix pour et 4 abstentions.

Les articles 2 à 17 ont été adoptés par 8 voix pour et 4 abstentions.

L'ensemble du projet a été adopté par 8 voix pour et 4 abstentions.

- **Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2013**
doc. 43 (2020-2021) n° 6

L'article 1^{er} a été adopté par 8 voix pour et 4 abstentions.

Les articles 2 à 12 ont été adoptés par 8 voix pour et 4 abstentions.

L'ensemble du projet a été adopté par 8 voix pour et 4 abstentions.

- La commission a fait confiance à la présidente et à la rapporteuse pour l'élaboration du rapport.

2. Résolution sur les droits fondamentaux des personnes d'ascendance africaine en Europe, telle qu'adoptée par le Parlement européen en sa séance plénière du 26 mars 2019

Décision

- Après discussion, et avant que la commission ne fixe la liste des personnes à auditionner, il a été décidé de laisser aux groupes politiques un temps de réflexion supplémentaire. Une fois la liste arrêtée par la commission, elle sera soumise au Bureau élargi.

3. Divers

p.m.

Prochaine réunion : sur convocation.

Membres présents : Mme Leila Agic (remplace M. Jamal Ikazban, *partim*), Mme Aurélie Czekalski, M. Emmanuel De Bock, Mme Nadia El Yousfi, Mme Elisa Groppi, M. Jamal Ikazban (*partim*), M. Hasan Koyuncu, M. Pierre-Yves Lux, M. Petya Obolensky, Mme Magali Plovie (présidente), Mme Farida Tahar, M. Gaëtan Van Goidsenhoven et M. Michael Vossaert.

Assistaient également à la réunion : M. Kalvin Soiresse Njall (député) et Mme Barbara Trachte (ministre-présidente).